



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville

Plan de sobriété : premier bilan encourageant



Formation

**6-7 / Zoom sur
la mission locale**

Projet

**8 / Un nouveau gymnase
à l'étude**

*n°158
Mai 2023*

www.digoin.fr

Avril

Ces dernières semaines, la résidence Vollat a invité les résidents de La Fougeraie à assister à un atelier de médiation animale. Animée par le club canin de Sanvignes, l'activité avait pour but de stimuler la mémoire et la motricité des personnes âgées, à recréer du lien et à rompre avec la solitude grâce aux animaux.



1^{er} et 2 avril

Porté par la Municipalité de Digoin avec le soutien de bénévoles de la Maison de la Petite Enfance et de la famille, le « week-end ateliers créatifs » a rassemblé près de 250 familles.



6 avril

Sous la direction d'Emilie Serra Cervera, intervenante musicale, les instituteurs et les élèves de l'école Pierre et Marie Curie ont organisé « une balade chantée ». Pour valoriser le travail accompli ces derniers mois, les enfants se sont produits dans différents lieux du quartier de la Brièrette pour le plus grand bonheur du public venu en nombre.



8 mai

La cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945 a rassemblé les habitants à Vigny et en centre-ville. Avec la présence de la Sécurité Civile, des sapeurs-pompiers, de l'Harmonie, d'élus et des associations patriotiques, des enfants de la cité scolaire sont venus déposer des fleurs au pied du monument aux morts.

Mai

À l'instar du DFCA et du FCDM, la vie associative se mobilise pour cette fin de saison sportive. Les challenges Narbot/Trevisan/Gourbeyre/Chataignier/Pichard du FCDM et le Tournoi Jean-Jacques Gaudin du DFCA ont tous deux rencontré un vif succès (Photos : jsl)



David Bême
Maire de Digoin
Vice-Président du
Grand Charolais

Depuis plusieurs mois maintenant, nous sommes tous confrontés à une crise économique et énergétique majeure qui a fragilisé notre vie quotidienne. La ville de Digoin, comme de nombreuses entreprises ne peut bénéficier du bouclier tarifaire et nous avons dû faire face à l'explosion des tarifs de l'énergie, des carburants et des matières premières.

En novembre dernier, j'en appelais donc à la responsabilité de chacun dans son comportement quotidien pour minimiser les dépenses d'éclairage et de chauffage, dans les bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, scolaires... 6 mois plus tard, le bilan est encourageant !

Aujourd'hui, les efforts demandés ont permis d'économiser plusieurs dizaines de milliers d'euros. Pour autant, nous avons à cœur de vous apporter le meilleur service en surveillant les fluctuations de tarifs, et c'est à ce titre que nous avons souhaité adapter les horaires d'éclairage pour que, Digoinais et touristes, puisse se déplacer cet été en toute sécurité lors des nombreuses manifestations et animations festives.

Certes, le contexte délicat du moment, et notamment l'orage de grêle du 21 juin dernier, vont nous imposer de faire des choix sur nos futurs projets d'investissements mais, dans le même temps, nous nous devons de préparer l'avenir ; j'en veux pour preuve l'acquisition de deux cellules commerciales sur la zone d'activités des Donjons, qui seront réhabilitées en locaux sportifs.

Et j'en profite pour saluer la formidable performance de Coline Devillard, formée à l'ALD, et qui monte, de nouveau, sur la plus haute marche du podium lors des Championnats d'Europe de gymnastique artistique. Un nouvel exploit pour notre digoinaise. Bravo Coline !

Une course solidaire pour la bonne cause

La Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme du 2 avril, organisée depuis 2008, étant un dimanche cette année, c'est donc le jeudi 6 avril dernier que les élèves de l'école primaire du Launay sont venus en classe, vêtus de bleu.

L'école compte près de 200 enfants répartis dans 9 classes auxquelles s'ajoute le seul dispositif Ulis TSA (troubles du spectre autistique) de la ville de Digoin qui regroupe six enfants âgés de 8 à 11 ans encadrés par l'équipe enseignante.

Toute la journée, les 6 élèves de la classe ULIS sont intervenus dans les classes pour sensibiliser les écoliers à l'autisme et répondre à leurs questions. La journée s'est terminée par une course solidaire où l'ensemble des élèves ont fait le tour de l'établissement... pour la bonne cause.





Les élus ont fait le point mi-mai sur le plan de sobriété.

PREMIER BILAN DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

À l'automne et l'hiver 2022, face à l'urgence climatique et la crise énergétique à l'œuvre, Digoin a mis en place un plan de sobriété énergétique pour limiter l'envolée des factures énergétiques et les risques de rupture d'approvisionnement. Quelques mois plus tard, la Municipalité fait le point et un premier bilan a pu être effectué sur la base des mesures hivernales prises.

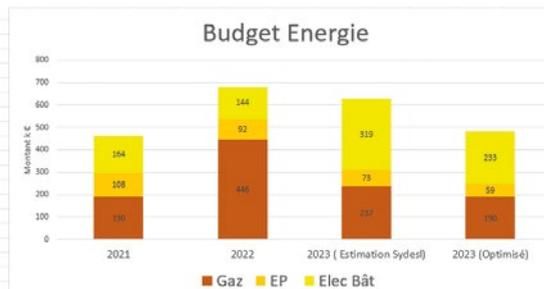
Des baisses de consommation significatives mais des coûts en hausse

Bien que les mesures de cet hiver aient permis de réduire la consommation d'énergie, les coûts de l'énergie, et notamment celui du gaz, ont augmenté significativement en raison des évolutions tarifaires (hausse de 200% en 2022 du prix du gaz par rapport à 2021). Des chiffres à la hausse certes, mais qui doivent être nuancés comme le rappelle le Maire David Bême : « la facture 2021, établie à 463 000€ (gaz et électricité compris) devait monter à plus d'un million d'euros en 2022 selon nos premières prévisions... Grâce aux actions mises en place conjointement par élus et services municipaux dans ce plan de sobriété, la facture 2022 a pu

être réduite à 682 000€ et nous la prévoyons autour de 500 000€ pour 2023, montant d'avant crise... 6 mois après l'annonce de la mise en place du plan, le bilan est plutôt encourageant ! »

D'importants efforts réalisés

À l'intérieur des bâtiments les plus énergivores (Hôtel de ville, Bibliothèque Municipale, ateliers municipaux...), l'ensemble des mesures (suppression des éclairages permanents, limitation de la température à 19°C, non-utilisation de convecteurs...) a permis d'économiser 20% de chauffage et d'électricité par rapport à la même période l'année précédente. Une sensibilisation par les utilisateurs et utilisatrices (personnel communal, responsables d'associations...) sur les principaux sites s'est révélée être une mesure particulièrement efficace en terme d'économie d'énergie. Concernant les gymnases et centres sportifs, les résultats sont meilleurs encore. L'économie de chauffage générée par la limitation de la température et la gestion rationnelle du chauffage par les pratiquants lorsque cela était techniquement possible est de l'ordre de 30 à 40% sur l'ensemble des sites concernés.



Les diminutions de la consommation énergétique constatées sur le patrimoine s'accompagnent toutefois d'une augmentation de la facture « énergie », passant pour le gaz de 190 000€ en 2021 à 446 000€ en 2022.

Economies sur l'éclairage public : un engagement de longue date

La Ville est depuis longtemps engagée dans un effort de réduction de ses consommations et de transition énergétique. Ainsi, bien avant même l'adoption du plan de sobriété énergétique, l'ensemble des politiques publiques mises en place par la Municipalité faisait l'objet d'actions ambitieuses en matière de transition énergétique. Particulièrement énergivore, l'éclairage public a été revu en grande partie entre 2011 et 2013. Sur fond de crise énergétique et possibilité d'explosion des coûts de l'électricité, la Municipalité de Digoin a choisi d'intensifier ses efforts en la matière en réduisant de diminuer ses horaires d'éclairage pendant toute la période hivernale. Dans ce secteur également, des économies ont pu être réalisées comme le rappelle Guillaume Chauveau, conseiller délégué en charge des finances : « le fait que l'on soit en heure creuse, ainsi que les négociations menées avec le SYDESL (Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire qui assure le service public de distribution d'électricité pour les communes du 71) nous ont permis d'obtenir des tarifs très avantageux cet hiver sur l'éclairage public... Ainsi, sur les seuls mois de novembre et décembre 2022, l'extinction partielle a permis d'économiser 10 000 € par rapport à la facture 2021... »



Depuis le 15 mai, les horaires de l'éclairage public sont modifiés pour être adaptés au mieux aux habitants et touristes lors de la saison estivale et à la période des animations festives : extinction de 2h à 6h en semaine et aucune coupure les fins de semaine.

Bénéficiaire du « fonds vert »

Annoncé le 27 août 2022 par le Gouvernement et effectif depuis début janvier, le « fonds vert » est un dispositif inédit visant à encourager la transition écologique dans les territoires. Pour aider les collectivités, l'État a mis en place ce fonds pour accélérer la transition écologique des territoires. Parmi les premiers bénéficiaires du département, la ville de Digoin se voit accorder

une subvention de 82 500 € pour remplacer ses luminaires vétustes par des lampadaires plus modernes à Led : « grâce à ce fonds vert, nous dépensons pour mieux économiser. Les premiers travaux subventionnés concerneront notamment l'éclairage public. La rénovation du parc permettra ainsi de faire encore des économies de fonctionnement... » explique Fabien Genet, conseiller en charge du projet municipal.

La ville de Digoin roule à l'électrique

Comme l'ont constaté de nombreux Digoinois depuis quelques semaines, la Ville a également choisi de s'inscrire dans la mobilité électrique. Dans un souci d'économie financière et écologique, la collectivité a acquis récemment cinq voitures électriques pour les déplacements professionnels du personnel pendant les journées de travail. Parallèlement, la ville en lien avec le SYDESL facilite le passage à l'électrique des habitants par le déploiement de bornes de recharge (Place de la Grève, place de la gare...). En choisissant la mobilité électrique, elle déploie les conditions pour développer des modes de transport alternatifs doux.



Véhicules, remorque, glutton... la ville de Digoin développe sa flotte automobile électrique.

De futurs déplacements doux

Après les axes de cheminement doux créés le long du boulevard de Mâcon et du boulevard de Gerolstein en 2017, route de Roanne en 2018, et le pont des Blattiers en 2021. Le déploiement de nouvelles sections Boulevard des Platanes, rue des Blattiers et rue Queroy se poursuit. Piétons, cyclistes et automobilistes pourront donc circuler et stationner en toute harmonie.



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ? Rendez-vous dans votre Mission Locale de proximité !

ZOOM SUR « LA MISSION LOCALE DU CHAROLAIS »

Présente sur l'ensemble de son territoire à travers 10 points d'accueil, la Mission Locale du Charolais exerce une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale.

> Un tremplin vers l'autonomie

Acteur territorial des politiques publiques, la Mission Locale du Charolais est présidée par des élus locaux et est en première ligne dans l'accompagnement de tous les jeunes vers l'autonomie et l'emploi. Elle assure sa mission et organise ses actions à l'échelle de son territoire avec les partenaires. Installée depuis plus de 40 ans sur le territoire, la Mission Locale du Charolais accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'autonomie et la vie active.

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches.

Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé. (Photos : Facebook Mission Locale du Charolais)



> Une équipe encadrante bienveillante

La Mission Locale du Charolais assure un rôle central dans la mise en œuvre des politiques publiques au bénéfice de la jeunesse. Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir. Grâce à une équipe bienveillante, dynamique, et un réseau fort de partenaires, entreprises et bénévoles, l'équipe locale de la mission locale travaille et développe les projets portés par des jeunes qu'ils soient professionnels ou personnels. Des actions engagées par la structure pour un tremplin vers l'autonomie.



Installée sur l'ancien CM 71, l'équipe encadrante de l'antenne de Digoin met en place des dispositifs personnalisés (Atelier conscience de soi, cohésion, recrutement...) pour pouvoir répondre aux besoins et attentes de chacun, en s'approchant au mieux du projet professionnel et personnel.

« la Mission Locale du Charolais accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'autonomie » et la vie active.

Les questions de mobilité étant primordiales sur le territoire, la structure propose 4 scooters électriques, 5 scooters thermiques et 8 voitures pour se rendre en formation, au travail ou en stage à des prix très attractifs (2 euros par jour pour les scooters ; 5 euros par jour pour les voitures).



SE DÉPLACER GRÂCE AU RÉSEAU « C'MOBIL »

Ouverte à tous les publics sous certaines conditions, la plate-forme de mobilité « C'Mobil » propose différents services afin de faciliter tous vos déplacements sur le territoire. Informations sur la mobilité, mise à disposition de véhicules, réseau de transport solidaire, micro-crédit, conduite supervisée, transport pour personnes à mobilité réduite ... C'Mobil est la plateforme dédiée à la mobilité sur le territoire du Charolais, et plus largement sur le Charolais Brionnais. Elle intervient sur de nombreuses missions, afin d'informer, d'aider et soutenir la mobilité de la population sur notre beau territoire. Comment se déplacer, avec qui, comment, coup de pouce...

Une information complète sur les solutions de déplacements en Charolais-Brionnais et sur les aides financières à la mobilité
07 60 90 12 59 ou 03 85 85 81 38
(appel non surtaxé, du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h) et par mail à mobilite.charolais@milobfc.fr

Renseignements sur la Mission Locale du Charolais - Antenne de Digoin
Rue de la plaine-Rue Alsace Lorraine / 71160 Digoin
Téléphone : 03 85 88 52 16 / milocharolais@milobfc.fr

UN PROJET DE NOUVEAU GYMNASSE À L'ÉTUDE !

Suite au tragique orage de grêle qui a fortement détérioré le gymnase Vollat, la Ville de Digoin a officialisé l'acquisition de deux cellules commerciales sur la zone d'activités des Donjons, avec pour objectif de les transformer en gymnase. Sur ce sujet, un point a été fait dernièrement en présence de membres de la Fédération Française de Gymnastique (FFGYM) et de membres des comités directeurs.



Début avril, le trésorier de la FFGYM Pascal Jourdan et une délégation composée de membres de comités directeurs sont venus faire le point sur la situation du futur gymnase et évoquer financements.

En introduction, le Maire de Digoin David Bême a souhaité revenir sur l'épisode de grêle du 21 juin dernier : « la commune a vu 40 de ses 52 bâtiments municipaux impactés dont la salle de sport Vollat en centre-ville. Presqu'un an après, nous n'avons toujours pas de réponse définitive concernant les indemnisations. Des sommes importantes sont engagées et la population est encore directement impactée, comme actuellement la centaine de pratiquants de l'ALD Gymnastique et du Physic Club. »

Une situation transitoire

Pour les bénévoles de l'Amicale Laïque Digoin, la situation est complexe comme le précise la présidente Adeline Thisselin : « Dans une situation toujours précaire, le club travaille en collaboration avec les clubs de Gueugnon et de Paray-le-Monial pour offrir une offre de gymnastique à nos licencié(e)s. Quant aux plus jeunes, ils s'entraînent au Gymnase municipal »!

« Bénévoles, parents comprennent évidemment mais la situation est urgente pour nos gymnastes... » répliquait Jean-Noël Benet, président d'honneur.

À la recherche de subventions

Fabien Genet, Sénateur et conseiller en charge des projets municipaux expliquait : « dans une petite commune, avec des problèmes budgétaires, cette acquisition est un vrai effort car la Municipalité de Digoin croit à sa vie associative, à ses gymnastes... la fréquentation et les prestations excellentes de ces dernières années le prouvent » avant d'ajouter : « Pour nous élus, le sport féminin et la promotion de ce sport sont essentiels, nous devons les soutenir. » Le projet (acquisition et aménagements des locaux) est évalué à ce stade à près de 800 000 € HT. Une aide de l'État et de tout autre cofinanceur possible est sollicitée « comme avec la Fédération pour permettre de mener à bien ce projet rendu nécessaire ».

Trésorier à la FFGYM, Pascal Jourdan a tenu à rappeler « que la Fédération est consciente des efforts fournis par la ville de Digoin par cette acquisition. Sans les collectivités, le sport n'existe pas, vous mettez à disposition salles et divers équipements. Toutes les pistes seront étudiées pour que ce projet puisse être subventionné. »

Une reprise pour septembre 2023

« L'objectif est d'offrir un relogement le plus rapidement possible » concluait David Bême. Ainsi, « le début des travaux est espéré dès les prochaines semaines pour une reprise souhaitée à la rentrée de septembre 2023. »



COLINE AU SOMMET

Déjà titrée en 2017, Coline Devillard est de nouveau montée sur la plus haute marche du podium lors des Championnats d'Europe de gymnastique artistique qui se sont tenus à Antalya, en Turquie.



Six ans après son premier titre continental, la Digoinaise, créditée d'un score total moyen de 13,800 points, n'a pas tremblé face à la concurrence incarnée par l'Italienne Asia D'Amato (13,600 pts) et la Belge Lisa Vaelen (13,583 pts).

Âgée de 22 ans, la Digoinaise faisait figure de favorite pour la victoire finale et elle ne s'est pas manquée. Six ans après son premier titre continental, la Digoinaise, créditée d'un score total moyen de 13,800 points, n'a pas tremblé face à la concurrence incarnée par l'Italienne Asia D'Amato (13,600 pts) et la Belge Lisa Vaelen (13,583 pts).

Avec son sacre et une quatrième médaille européenne (déjà !), Coline Devillard a apporté la seule médaille d'or au clan français lors de ces Championnats d'Europe de gymnastique artistique. « Je suis encore plus contente d'avoir assumé mon statut après ma médaille de bronze aux Mondiaux 2022 et mes deux médailles d'or en Coupe du monde » s'est réjouie la nouvelle championne d'Europe. Un résultat qui lui permet de rêver de médaille

pour les Jeux olympiques 2024 qui se tiendront à Paris dans un peu moins de 500 jours... : « ça peut être possible si je travaille sur la qualité de mes sauts. Ça va être l'objectif de l'année jusqu'à Paris. La perfection, c'est dur à atteindre mais on peut essayer d'en être le plus près possible. Si je peux faire ça, derrière, on va dire que tout est possible » confiait la jeune gymnaste à la presse au lendemain de son sacre européen.

Avec une médaille de bronze obtenue sur cet agrès il y a quelques mois lors des championnats du monde, la Française a déjà montré qu'elle avait le niveau pour rivaliser face aux meilleures et confirme qu'elle est de retour au sommet de la discipline.

Félicitations Coline !

"LES CANALOUS" MISENT SUR LE BATEAU À HYDROGÈNE

Premier constructeur-loueur de bateaux habitables en France, l'entreprise « CPC chantier naval », installée zone des Blattiers, propose des bateaux et des hébergements insolites, modernes, habitables et au confort haut de gamme. Avec l'inauguration de leur premier bateau à hydrogène, l'entreprise se consacre désormais à son évolution vertueuse. Entretien avec Alfred Carignant, directeur général de l'entreprise « Les Canalous ».

« CPC Chantier Naval » a ouvert ses portes au public dernièrement, présentez-nous l'entreprise ?

« Les Canalous » et « chantiers CPC » sont des acteurs incontournables du tourisme fluvial. Nous avons fêté l'année dernière notre 40^{ème} anniversaire. Notre spécialité, c'est de louer des bateaux habitables... Désormais dotée de deux lignes de montage, l'entreprise CPC est capable de fabriquer l'équivalent d'un bateau de 12 places chaque mois. De la fabrication de la coque jusqu'aux agencements intérieurs en bois ou polyester, chaque produit est conçu entièrement ici à Digoin... Plus largement, nous avons près d'une trentaine de personnes qui travaillent sur Digoin entre l'activité de construction de bateaux, de location sur le port et les services centraux pour la commercialisation.

Une entreprise familiale qui aujourd'hui se développe à l'international...

L'entreprise « Les Canalous », c'est une création bourguignonne. Sa naissance à Digoin ne doit rien à un savant calcul. Mes aïeux étaient des ébénistes, fabriquaient des meubles en bois et avaient cette passion des bateaux en bois. Et cette passion est devenue un métier. Elle est l'œuvre intuitive de deux esprits partageurs et conviviaux dans les années 1980 : René, mon grand-père, ébéniste qui se passionne pour tout ce qui flotte et mon père Claude... ils voulaient seulement au départ, faire des tours sur l'eau avec les copains... Avec une flotte de 300 navires présents sur 17 bases en Europe et de nombreux projets en cours, l'entreprise ne cesse aujourd'hui d'innover.

L'entreprise a fortement investi sur son nouveau site et a su se relever après des derniers mois compliqués, entre faits divers et Covid...

Effectivement, nous avons eu un impact important pendant le Covid du fait de l'interruption de notre activité... En revanche, nous avons pu vite nous rendre compte, qu'au contraire, notre produit était un produit qui collait parfaitement avec les attentes des gens du moment. Et puis surtout dans un type de tourisme qui n'est pas un tourisme de masse. Nous avons un patrimoine gastronomique et culturel incroyable à découvrir tout au long des canaux...

Fin avril, vous avez inauguré votre 1^{er} bateau à motorisation électrique alimenté par l'hydrogène.

La sensibilité à l'environnement fixe notre cap. Nous sommes déjà plutôt fiers de notre bilan carbone, mais la prise de conscience collective de la clientèle nous pousse à aller plus loin, en direction du « verdissement » de la flotte. Nous travaillons depuis déjà plusieurs années sur des bateaux habitables à motorisation électrique, et c'est déjà une grande avancée malgré les contraintes des bornes où l'utilisateur est tributaire des arrêts aux bornes de recharge. Grâce à l'hydrogène, l'énergie peut être stockée et embarquée, sans bruit, sans vibration de moteur et sans énergie fossile. Notre objectif : transformer petit à petit l'ensemble de notre flotte de bateaux et diminuer notre empreinte carbone. La solution sera sûrement hybride... nous voulons verdir 20% de notre flotte dans les 5 ans à venir...

« De la fabrication de la coque jusqu'aux agencements intérieurs en bois ou polyester, chaque produit est conçu entièrement ici à Digoin... »

Alfred Carignant,
« Les Canalous ».

VOTRE JOUR DE COLLECTE CHANGE, AINSI QUE LA FRÉQUENCE !

Avec la mise en place des nouvelles consignes de tri (tous les emballages et papiers se trient !), le volume des bacs jaunes a massivement augmenté. Vous sortez également beaucoup moins vos ordures ménagères. Afin d'accompagner cette dynamique, et pour répondre à vos nouvelles habitudes, les élus de la communauté de communes Le Grand Charolais ont validé l'adaptation des fréquences de ramassage des déchets.

Ainsi à partir du 5 juin,

- Le rythme de collecte changera : les bacs gris seront ramassés une fois par semaine, et les bacs jaunes de tri seront ramassés une semaine sur deux.
- Le jour de collecte changera également :

VILLE	JOUR OM	M/AM	JOUR EMBALLAGE	M/AM
DIGOIN ZONE 1	LUNDI	Matin	VENDREDI (Semaine paire)	Matin
DIGOIN ZONE 2 + Ligerval	MARDI	Matin	VENDREDI (Semaine impaire)	Matin
DIGOIN HYPERCENTRE (voir zonage)	LUNDI JEUDI	Matin	VENDREDI	Matin

Pour les habitants collectés avec la bennette (petit camion de collecte) retrouvez toutes les informations sur le www.legrandcharolais.fr

Un nouveau calendrier de collecte sera disponible début juin sur le site du Grand Charolais.

Collecte des déchets verts



En complément des déchetteries et du compostage, un service de collecte des déchets verts en porte-à-porte est assuré par la Communauté de Communes. Il constitue une solution complémentaire au compostage individuel et aux déchetteries qui accueillent les déchets végétaux toute l'année. La collecte durera jusqu'à mi-octobre sans interruption estivale.

Les déchets autorisés sont les tontes, les feuilles mortes, les fleurs et plantes fanées ainsi que les tailles et petits branchages. Ne sont pas acceptés les gros branchages, souches, les troncs, les déchets de cuisine, les pots de fleurs... Un dispositif de récupération doit être prévu après la collecte pour éviter les envois (pierre, rangement...).

Collecte un lundi sur deux (en fonction des zones) jusqu'au 23 octobre 2023 :

	Zone 1	Zone 2
MAI	29	22
JUIN	12 - 26	5 - 19
JUILLET	10 - 24	3 - 17 - 31
AOÛT	7 - 21	14 - 28
SEPT	4 - 18	11 - 25
OCT	2 - 16	9 - 23

Le centre de tri installé zone Ligerval peut traiter jusqu'à 6000 tonnes de déchets recyclables par an.



EXPRESSION DES ELUS MUNICIPAUX

par Fabien GENET, Sénateur de Saône et Loire - Maire honoraire de Digoin
Conseiller en charge du projet municipal.

MIEUX TRIER POUR MOINS PAYER

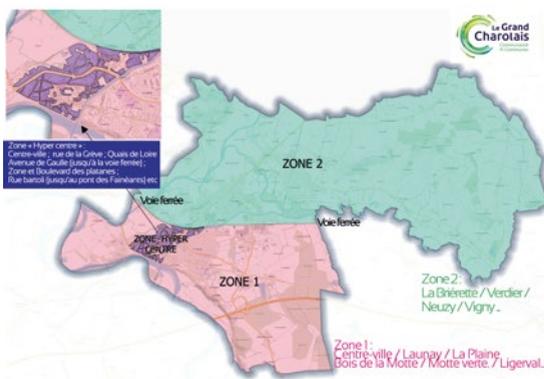
Le tri de nos déchets ménagers est un enjeu majeur pour notre environnement comme pour notre porte-monnaie. L'État, depuis plusieurs années, veut obtenir la diminution des déchets non recyclés en taxant de plus en plus les déchets d'ordures ménagères (poubelles grises). Cela s'ajoute à l'explosion des coûts de collecte et de traitement, en raison de l'augmentation du coût de l'énergie, de l'inflation, etc.

Devant une telle situation, j'ai demandé au Sénat à ce que soit gelée en 2023 l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), sur le taux de 2022, afin de laisser le temps aux collectivités de s'adapter, et donc de ne pas trop impacter le budget des habitants. Malheureusement, cette disposition n'est à l'heure actuelle pas souhaitée par le Gouvernement.

De son côté, pour ne pas mettre le budget en déficit, la communauté de communes du Grand Charolais a mis en place un plan d'actions, visant à réduire la quantité d'ordures ménagères produites sur le territoire, et ainsi

préserver le portefeuille des habitants tout en répondant aux enjeux environnementaux. À cet effet, l'extension des consignes de tri, mises en place en début d'année, produit aujourd'hui des premiers résultats très encourageants, affichant une diminution de 8 à 11% des déchets d'ordures ménagères (poubelles grises) et parallèlement une hausse de 6 à 9% des déchets recyclables d'emballages (poubelles jaunes). Cela entraîne automatiquement la diminution de 200 000 € des dépenses d'une part, et l'augmentation des recettes de recyclage de 200 000 € d'autre part.

Pour limiter encore les dépenses, le Grand Charolais vient de proposer la diminution de la fréquence des collectes, qui permettra de limiter l'impact de l'augmentation des coûts de collecte, à compter de juin 2023. C'est une mesure que beaucoup d'entre vous demandait et qui explique le changement des bacs. Grâce à la mobilisation de tous et nos efforts dans chacun des foyers digoinais pour mieux trier, nous devons pouvoir contenir l'explosion des factures !



Incendie du 17 janvier : la pêche de nouveau autorisée

Consécutivement à l'incendie qui s'est déroulé dans le port de plaisance de Digoin le 17 janvier dernier, un arrêté municipal a été pris, en application du principe de précaution, afin de suspendre tout prélèvement d'eau ainsi que la pratique de la pêche sur la zone déterminée en lien avec les services de l'État, à savoir du Pont des Blattiers à l'écluse du Pont Canal. Au regard des informations transmises par la Direction Départementale des Territoires 71, s'appuyant sur les mesures effectuées sur la qualité de l'eau et des sédiments, et sur la base de leurs conseils, il en ressort que l'arrêté d'interdiction de la pêche sur la zone concernée est abrogé. Il convient malgré tout « de recommander aux pêcheurs d'éviter de consommer les produits de la pêche et plus particulièrement les poissons fousseurs comme la carpe, la brème ou la tanche, plus à même d'accumuler les polluants présents dans les sédiments dans leur organisme ».



CONCOURS des maisons fleuries

Dans le cadre de sa politique de fleurissement et d'embellissement, la Ville organise chaque année un Concours des Maisons fleuries ouvert aux Digoinais et doté de nombreuses récompenses. Votre implication dans l'amélioration de notre cadre de vie est importante et les meilleurs seront récompensés après le passage du jury. N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Inscription du 5 au 23 juin 2023 (Règlement disponible en Mairie ou sur digoin.fr). Informations : 03 85 53 73 16



Moustique tigre : AGISSONS ENSEMBLE !

Espèce invasive originaire d'Asie, le moustique tigre a trouvé en métropole les conditions favorables à son installation durable. Bien plus petit qu'une pièce d'un centime, noir rayé de blanc sur tout le corps, le moustique tigre reste sur le site où il a été pondu et ne s'en éloigne pas au-delà d'une centaine de mètres : ce qui signifie que le moustique tigre qui vous pique est né chez vous ou dans votre proche voisinage. Piquant de jour comme de nuit, il est plus actif de mai à octobre mais ne disparaît jamais complètement. Dès maintenant, inspectez votre jardin ou votre terrasse de fond en comble pour supprimer, protéger ou traiter toutes les sources d'eaux stagnantes. En 2023, Digoin fait partie des communes de la région Bourgogne Franche-Comté sur lesquelles une surveillance du moustique-tigre sera effectuée. Elle sera réalisée de juin à novembre et consistera en la pose de pièges-pondeurs qui seront relevés mensuellement. Pour signaler la présence de moustiques-tigres : www.signalement-moustique.fr

Appel à la vigilance

Comme chaque année à la même période, c'est la sortie d'hibernation des couleuvres et des vipères. Un agent de la ville de Digoin nous a informé de la présence potentielle de ces reptiles le long des Quais de Loire. Prenez vos précautions !

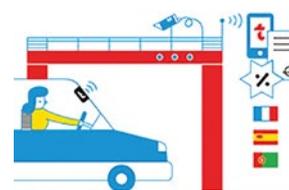
Les vipères ne mordent que si elles se sentent confrontées à un grand danger, elles régénèrent lentement leur venin et elles évitent de le gaspiller autrement que pour capturer une proie vitale pour leur alimentation. Attention donc à vous et vos proches. Quant aux couleuvres, elles sont totalement inoffensives. Pour rappel, toutes les espèces de serpents en France sont menacées, leurs populations sont en déclin et il est important de protéger ces créatures utiles, souvent à tort mal aimées : elles sont toutes strictement protégées par la loi et il est interdit de les tuer !

L'AUTOROUTE A79 À FLUX LIBRE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



Sur un tronçon d'autoroute long de 80 km entre Montmarault (Allier) et Digoin (Saône-et-Loire), il est désormais possible de circuler « sans s'arrêter » au péage depuis la fin de l'année 2022, mais sans oublier de payer le prix du péage. L'autoroute A79 est en effet la première de l'Hexagone à expérimenter les péages à flux libre, grâce à des portiques équipés de capteurs qui scannent les plaques d'immatriculation des voitures. Pourtant, en attestent les nombreux témoignages reçus, les automobilistes peinent à s'y retrouver. Piqûre de rappel :

4 OPTIONS DE PAIEMENT POUR RÉGLER VOTRE TRAJET :



OPTION 1 / Je choisis le badge télépéage

Si vous êtes déjà équipé d'un badge télépéage, quel que soit le fournisseur, il sera détecté automatiquement à chaque passage sous les portiques. Vous n'avez rien à faire, vos trajets sont réglés automatiquement. Les avantages du badge télépéage : le badge est détecté à chaque passage sous les portiques et la facturation se fait en fin de mois. Il est valable sur toutes les autoroutes de France. Vous n'êtes pas encore équipé de badge « Télépéage » ? Découvrez l'offre télépéage ALIAÉ A79 et bénéficiez de réductions sur vos trajets sur l'A79. Rendez-vous sur www.mango-mobilitesbyappr.com/a79

OPTION 2/ Avant mon déplacement j'enregistre ma plaque d'immatriculation et mon moyen de paiement en ligne

Enregistrez simplement votre numéro de plaque d'immatriculation et vos coordonnées bancaires sur le site www.aliae.com. Votre plaque d'immatriculation est détectée à chaque trajet. Circulez librement sans penser à régler vos trajets, ils sont payés par prélèvement automatique chaque semaine. L'inscription plaque est valable uniquement sur l'A79. Les avantages de l'inscription plaque : aucun risque de retard de paiement ; facturation à la semaine et sans engagement.

OPTION 3/ Je paie en ligne sur www.aliae.com

dans les trois jours suivant mon déplacement. Pas encore équipé d'un badge télépéage et vous n'avez pas inscrit votre plaque d'immatriculation ? Vous pouvez régler en ligne sur le site www.aliae.com en renseignant le numéro de votre plaque d'immatriculation. Vous devez régler votre trajet dans les 72h APRÈS votre passage sur l'A79.

OPTION 4/ Je paie chacun de mes trajets à la borne de paiement ou « borne à pied »

16 bornes de paiement sont mises à disposition sur les aires de repos ou de services de l'autoroute de l'A79+. Profitez d'une pause pour régler votre trajet en espèces, par carte bancaire ou par carte privative.

En savoir plus : *Pour toute question sur le péage en flux libre sur la future autoroute A79 et les solutions de paiement associées, contactez le service Client au 0 806 005 005 (service gratuit + prix d'un appel). Du lundi au samedi de 8h à 19h et sur <http://www.autoroute-a79.fr/>

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

des sapeurs-pompiers

SAMEDI
24 JUIN

À DIGOIN



PROGRAMME !

Assemblée générale

de l'Union départementale
des sapeurs-pompiers

► 8 H 30 - à la salle des fêtes

Assemblée ouverte
aux sapeurs-pompiers et adhérents

Cérémonie

► 11 H - place de la République

Défilé

► 11 H 30 - rues de Digoïn jusqu'à
la place de la Grève

Animations

► 14 H à 17 H - place de la Grève

← ↑
**GRATUIT
ET OUVERT AU PUBLIC !**

PETITS ET GRANDS... EN FAMILLE OU ENTRE AMIS...

Venez célébrer avec nous l'un des événements majeurs des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire !